



La **Communauté de Communes de Marie-Galante** recrute pour son SPIC de gestion des ports de Marie-Galante :

Un(e) Maître de port

En contrat à durée indéterminée de 35 h par semaine, en contrat de droit privé

Contexte et situation du poste

Sous l'autorité du Directeur du service portuaire et de la Direction générale des services de la Communauté de Communes, le Maître de port exercera ses fonctions à partir du port de Grand-Bourg pour gérer les 3 ports de Grand-Bourg, Saint-Louis et Capesterre.

Il sera chargé de mettre en œuvre les orientations de la collectivité dans le développement et la gestion de ces équipements portuaires.

Propriété du Conseil Départemental, leur gestion a été déléguée à la CCMG qui entrevoit un développement ambitieux de ces installations pour en faire un pôle attractif et de développement du territoire.

Le maître de port devra donc accompagner l'évolution de ces équipements tant d'un point de vue fonctionnel avec l'éventuel renforcement des équipes, que matériels et structurels (matériels et outils pour le fonctionnement quotidien, extension et agrandissement des espaces portuaires, cibles de développement à définir etc...). Les moyens alloués seront progressifs et fonctions des capacités des équipements à produire des services et des recettes financières.

Partant d'une organisation réduite, le maître de port devra être en mesure d'exercer toutes les missions administratives et techniques permettant de rendre le service portuaire opérationnel et conforme aux règles en vigueur.

Missions	Activités
Management, gestion et qualité	<p>Assurer le bon déroulement de l'activité sur le plan technique, commercial, administratif et financier :</p> <ul style="list-style-type: none">• Coordonner et superviser l'ensemble des activités et projets concernant les ports gérés par la CCMG• Participer à la définition de la stratégie et des objectifs de la politique portuaire, y compris en matière de qualité• Suivre et contrôler la facturation et les paiements par les clients / usagers du port ; si nécessité de service se rendre sur le terrain pour accueillir, informer usagers et visiteurs, attribuer les emplacements et procéder aux encaissements.• Élaborer et présenter les appels d'offres• Rédiger les correspondances, autorisations d'occupations temporaires (AOT) / baux commerciaux et les soumettre à la Direction des ports• Veiller à la tenue à jour du registre des affectations d'emplacements, liste d'attente...

*Marie-Galante,
Pour un territoire solidaire et dynamique*



Missions	Activités
	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre et contrôler les délégations des commandes et des travaux • Suivre et contrôler les paiements des fournisseurs • Élaborer, suivre et optimiser les budgets de fonctionnement et d'investissement des ports • Suivre et participer au développement d'outils informatiques • Présenter et défendre l'ensemble de ces orientations devant la direction de la CCMG pour validation • Participer à tout comité de pilotage en relation avec les travaux et projets du port • Proposer des solutions pour la définition de règles de gestion, d'améliorations commerciales ou d'innovations • Participer au développement de la qualité environnementale des ports, et à la rédaction de documents qualité • Contrôler la gestion, définir le planning et suivi et participer au traitement des non-conformités, des anomalies et des réclamations • Manager les équipes portuaires, participer à la définition des plans formation du personnel, définir l'organisation du service et son évolution. • Anticiper sur l'évolution du climat social et faire preuve de justice et de rigueur • Assurer et superviser l'organisation et le bon déroulement des opérations d'entretien et de maintenance, dans le respect des règles domaniales, d'exploitation et de sécurité, et si besoin y participer. • Participer aux réunions de commissions portuaires, notamment en relation avec le développement du port • Suivre les contrats d'assurance
Commercial, développement portuaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la liaison avec les partenaires du secteur : usagers des ports (plaisanciers et pêcheurs, compagnies maritimes, institutionnels ou privés...etc). • Proposer des stratégies, contribuer à l'élaboration du projet de développement des infrastructures portuaires, ainsi qu'à sa mise en œuvre • Assurer le pilotage du développement économique et évènementiel des infrastructures portuaires, animer la collectivité portuaire et les relations extérieures
Surveillance générale, sécurité, réglementation	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les protocoles liés à la sécurité des installations portuaires, ainsi qu'à la protection de l'environnement • S'assurer du respect de la réglementation en vigueur, y compris par un suivi de terrain
Encadrement de l'équipe technique	<ul style="list-style-type: none"> • Être l'interlocuteur de proximité • Adapter les tâches en fonction des besoins constatés quotidiennement • Si nécessaire participer aux travaux d'entretien et de maintenance des installations portuaires
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service portuaire

Évolution possible

Ces fonctions sont susceptibles d'évoluer dans le cadre d'un redimensionnement des équipements portuaires.

Qualités requises

- Sens de l'organisation et de la gestion
- Dynamisme et adaptation, polyvalence
- Vision des enjeux et de l'évolution
- Qualités managériales
- Gestionnaire et prévisionniste financier
- Respect de la déontologie

Compétences requises

- Bac + 3 requis avec un volet maritime dans sa formation ou expérience concrète
- Connaissances et technicités professionnelles
 - Connaissance des navires de plaisance et du langage marin
 - Connaissance des procédures internes liées à l'amarrage et au remorquage
 - Connaissance des règles et consignes d'hygiène et sécurité
 - Connaissance de la réglementation portuaire
 - Connaissance de la maintenance des installations portuaires
 - Connaissance des règles de fonctionnement des collectivités et de la comptabilité publique
 - Anglais
 - Formation aux gestes de premiers secours
 - Logiciel de bureautique (Word, Excel...)
- Compétences transversales
 - Sens des responsabilités et du service public
 - Soucieux du respect des consignes de sécurité
 - Disponibilité, polyvalence
 - Qualités relationnelles et sens du contact
 - Aptitude à la gestion des conflits
 - Discrétion, autonomie
 - Rigoureux, ponctuel
 - Grande réactivité (incidents, conditions climatiques)
 - Sensibilité à l'environnement
 - Bon gestionnaire

Environnement professionnel

- Liaisons hiérarchiques

Le Maître de port exerce ses fonctions sous l'autorité du Directeur du service portuaire et de la Direction générale des services de la communauté de communes.

Il sera en charge du management du personnel portuaire composé actuellement de 3 agents d'entretien dont les missions devront très prochainement évoluer (entretien, maintenance, accueil, régie...).

Les volets RH et financiers sont coordonnés par le pôle « gestion des ressources » de la CCMG. Une étroite concertation devra s'établir auprès de ces services pour une efficacité quotidienne.

- Liaisons fonctionnelles
 - Relation directe avec les usagers du port
 - Relation avec les prestataires/fournisseurs de services du port

- Relations régulières avec les services de la CCMG
 - Relations occasionnelles avec les services techniques municipaux et intercommunaux
 - Relation régulière avec les services de Police Municipale
 - Relations régulières avec les services du Conseil Départemental propriétaire des équipements portuaires (police portuaire, gros travaux etc...)
 - Relations ponctuelles mais importantes avec les services de sécurité et de secours : affaires maritimes, gendarmerie, douanes, pompiers
 - Manager le personnel portuaire
- Liaisons extérieures
 - Relations avec les professionnels du nautisme et les entreprises d'entretien subaquatiques

Conditions d'exercice

- Rythme de travail : temps plein 35h
- Contraintes particulières : nécessité de service certains week-ends. Périodes de congés pouvant être contraintes par les activités programmées.
- Exigences liées au poste de travail : déplacement sur les 3 ports et en Guadeloupe continentale
- Moyens matériels : équipement informatique, téléphone portable, VHF

Éléments nécessaires pour effectuer la mission :

- Permis B
- Permis bateau

Candidature :

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de M. J. Pierre DEMENUS, Directeur Général des services de la CCMG (dgs@paysmariegalante.fr)

Le dossier de candidature (lettre de motivation et CV) devra être adressé à Madame la Présidente et envoyé **avant le 15 octobre 2020** par courriel à :

- secretariat@paysmariegalante.fr et copie à dgs@paysmariegalante.fr

Ou par voie postale à l'adresse suivante :

- Madame la Présidente – CCMG – rue du Fort – BP 48 – 97112 Grand Bourg